

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RTV HR

Version:3

Date de révision:15/02/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: RTV HR
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: produit chimique
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: CIRON SA  
Usine du Moulin de Pernaud - BP36  
F-33720 Barsac  
France  
Tél: 05 56 27 40 70  
Télécopie: 05 56 27 40 75  
Courriel: msds.ciron@ciron.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Données non disponibles.
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 3. 2. Phrase(s) R: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 3. 3. Phrase(s) S: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 1999/45 et modifications.
2. 4. Dangers principaux: aucun
2. 5. Autres dangers: aucun

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:
- octaméthylcyclotétrasiloxane  
- N° Id: 014-018-00-1 - N° CE: 209-136-7 - N° CAS: 556-67-2  
- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5  
- R-S : Classification: • Repr. Cat. 3; R 62 • R 53 •  
- SGH : SGH08 - Repr. 2 - Danger pour la santé - Attention - H361 - Tox. aq. chron. 4 - H413
  - cristobalite  
- N° CE: 238-455-4 - N° CAS: 14464-46-1  
- Conc. (% pds) : 10 < C <= 25  
- R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 48/20

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

## 4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
4. 1. 5. Ingestion: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RTV HR

Version:3

Date de révision: 15/02/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

4. 2. 1. Inhalation:	Peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut provoquer des maux de tête et des vertiges
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Données non disponibles.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	poudre, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Sol imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver dans un endroit sec et frais.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RTV HR

Version:3

Date de révision: 15/02/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Données non disponibles.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • cristobalite : VME mg/m<sup>3</sup> = 0,05

Donnée non disponible.

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. 2. Protection des mains: gants de protection

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: vêtement de protection

8. 2. 4. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

8. 2. 5. Protection individuelle: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide visqueux

9. 1. 2. Couleur: blanc

9. 1. 3. Odeur: Données non disponibles.

9. 1. 4. PH: Non déterminé.

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair: >61°C

9. 1. 7. Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1.1 g/cm<sup>3</sup>

9. 1. 9. Viscosité: 30000 cps

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Données non disponibles.

9. 2. 2. Liposolubilité: Données non disponibles.

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Données non disponibles.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10. 2. Stabilité chimique: Données non disponibles.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Données non disponibles.

10. 4. Conditions à éviter: Eviter toute source d'ignition.

10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

10. 6. Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RTV HR

Version:3

Date de révision: 15/02/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
11. 2. Toxicité aiguë:
- 11. 2. 1. Inhalation: Données non disponibles.
  - 11. 2. 2. Contact avec la peau: Données non disponibles.
  - 11. 2. 3. Contact avec les yeux: Données non disponibles.
  - 11. 2. 4. Ingestion: Données non disponibles.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Données non disponibles.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Données non disponibles.
12. 4. Mobilité dans le sol: Pour d'autres propriétés physico-chimiques, voir le point 9
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Données non disponibles.
12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponibles.
12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU: Non applicable
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):
14. 4. Voies maritimes (IMDG):
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):
14. 6. Dangers pour l'environnement: Données non disponibles.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Données non disponibles.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Données non disponibles.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Données non disponibles.

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RTV HR

Version:3

Date de révision: 15/02/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

---

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Données non disponibles.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.  
R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus <indiquer l'effet s'il est connu> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.  
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 5. Historique:

16. 5. 1. Date de la première édition: 6/08/2003

16. 5. 2. Date de la révision précédente: 5/12/2007

16. 5. 3. Date de révision: 15/02/2013

16. 5. 4. Version: 3

16. 6. Réalisé par: Sds